

Villefranche de Rouergue, le 11 octobre 2018

Compte-rendu du CTL du 11 octobre 2018

Parmi les points abordés, trois étaient soumis à vote :

- l'approbation des PV des CTL des 31 mai, 5 juin et 21 juin 2018, approuvés ;
- la modification des horaires d'ouverture de la trésorerie du Ségala méridional (Réquista) : modification à la marge, puisque les agents ont demandé de passer les matins d'ouverture de 9h à 8h30, sans modification de l'amplitude horaire, maintenue à 16 heures par semaine, ni des demies journées de fermeture ; FO DGFIP a voté pour ce changement d'horaire ;
- la modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie Hôpital de Rodez : simplement demande des agents de ramener la fermeture au public l'après-midi de 16h30 à 16h pour avoir le temps de faire l'arrêté comptable, et de redistribuer cette demi-heure sur le matin ; là aussi amplitude horaire hebdomadaire maintenue, vote pour de FO-DGFIP. En précisant que dans les deux cas les agents ont demandé et tous accepté la proposition de modification des horaires d'ouverture.

Les autres points à l'ordre du jour étaient présentés pour information : le bilan du transfert d'activité au 01/09/2018 de l'enregistrement de Millau à Rodez (cible : un seul service de l'enregistrement par département au 01/09/2018) couplé à celui du transfert de la mission de gestion des déclarations de succession au PCR (pôle patrimonial) de Rodez à la même date, le bilan de la création du SDIF (service départemental impôts fonciers) au 01/09/2018.

Des difficultés liées aux transferts sont apparues : problème des emplois transférés pourvus ou non, pourvus par des gens qui connaissent le métier ou non, problèmes informatiques. Mais, quand la centrale décide, on exécute.

A venir, la révision des valeurs locatives des locaux particuliers, en espérant que le maintien du SDIF de Rodez et du CDIF de Millau permettent de digérer cette réforme.

Autre point, la numérisation des dossiers 2004 professionnels dans le SIE : fin du 2004 papier, envoi des documents à la numérisation au SNDC, visibles dans un applicatif dédié. A mettre en place en Aveyron au 5 novembre 2018, si les séparateurs qui doivent s'intercaler entre les documents à envoyer au SNDC sont arrivés dans les services.

Autre point : l'affichage d'abord en 2018 au SIP de RODEZ et au SIP de Villefranche, d'indicateurs de qualité MARIANNE. Affichage généralisé à 50% des SIP en 2019 et à tous les SIP de France en 2020. Toutefois, on ne sait pas encore comment seront calculés certains indicateurs comme le taux de satisfaction de l'utilisateur à l'issue de son rendez-vous avec le SIP qui gère son dossier. Etant donné que les indicateurs de qualité,

dont certains sont déjà affichés dans les accueils des SIP et SIP/SIE tels que confectionnés actuellement, sont bons, dispositif à suivre.

Enfin, au 1^{er} janvier 2019 l'Office Public d'HLM (OPH) Rodez agglomération passe sous comptabilité privée, donc sort de la comptabilité tenue par la trésorerie et passe sous une comptabilité commerciale. Après avoir absorbé tous les autres offices (Decazeville et Millau), l'office départemental basculera lui aussi, puisque la loi ELAN oblige les OPH à tenir une comptabilité commerciale d'ici 2023.

FO-DGFIP a posé une question diverse concernant le devenir des services publics, dont le nôtre, dans le cadre de la signature de la convention action cœur de ville avec les communes concernées : la réponse est claire, pas de lien entre l'action cœur de ville et les services publics. Ceux-ci ne sont pas concernés par le dispositif et peuvent donc être maintenus comme disparaître. Pourtant, l'un des 5 axes structurants du programme action cœur de ville s'intitule : « Fournir l'accès aux équipements et services publics »...



Les représentants FO-DGFIP 12